• (1045)

Un troisième point portait sur le changement dans les méthodes de travail des comités. Il devait y avoir des consultations plus poussées et plus précoces et il devait y avoir une plus grande latitude pour remanier la structure des comités.

Je me suis dit que j'allais faire le bilan des réalisations du gouvernement à cet égard. Selon les sondages, le premier ministre jouit d'une belle popularité. Ceux qui font de la politique ont regagné un peu d'estime. Ils ne sont plus dans le trente-sixième dessous. J'espère que c'est vrai. Je dois admettre que le gouvernement est plus intègre et obtient des notes tout à fait acceptables de ce point de vue-là.

Cette intégrité est quelque peu fragile, cependant. Des observateurs vigilants guettent les faux pas: médias, grand public, partis d'opposition. L'une des raisons d'être de l'opposition est justement de surveiller les lacunes sur le plan de l'intégrité.

Je pourrais mentionner quelques accrocs que le gouvernement a pu commettre à ce sujet. On avait promis pendant la campagne que l'ALENA ferait l'objet d'un examen très précis. Il a été signé à peu près tel quel. Les essais du missile de croisière, que les libéraux avaient régulièrement dénoncés, ont été acceptés.

L'acquisition de Ginn laisse subodorer quelque chose. La question de la révision des circonscriptions électorales n'est pas très nette non plus. J'ai relevé quelques points récemment dans les journaux. Une coupure dit par exemple que le favoritisme prend de l'ampleur. Il s'agit d'une enquête qui se poursuit sur le favoritisme dans les marchés de publicité du gouvernement fédéral. Gregg Weston nous dit qu'une foule de rumeurs courent dans l'industrie de la publicité à Toronto suivant lesquelles certains ministres espèrent influer sur les marchés offerts par les sociétés d'État. Ces dernières sont censées être exploitées comme des entreprises indépendantes au nom des contribuables sans favoritisme.

Il s'agit d'un court article paru dans le Sun d'Ottawa où on rapporte qu'une ministre de second plan a utilisé une limousine avec chauffeur, sans l'autorisation du premier ministre. Il y a quelque chose de louche dans tout cela.

Je ne veux pas faire de critiques excessives. Comme je l'ai déjà dit, pour l'instant le gouvernement libéral a une assez bonne cote sur le plan de l'intégrité, mais si les principes sont solides, l'intégrité ira de soi. Autrement dit, si on a des principes solides comme le roc, il n'est pas difficile d'être intègre.

Le projet de loi C-22 a également quelque chose de louche. Ce n'est pas très net, mais enfin on subodore quelque chose. L'annulation est correcte. Le souhait de verser une indemnisation l'est aussi. Cependant, le gouvernement doit renvoyer les projets de loi prévoyant une indemnisation juste au Comité des transports et les faire examiner publiquement pour qu'on n'ait pas l'impression qu'il y a quelque chose de louche dans l'annulation. Ces projets de loi doivent être examinés ouvertement pour que l'annulation de la cession de l'aéroport Pearson ne pose pas problème

Initiatives ministérielles

L'approbation ministérielle ne suffit pas. On peut se passer des ententes conclues derrière des portes closes. En cette matière, il n'est pas difficile du tout d'être intègre.

Je voudrais donner un exemple indirect. Dans ma jeunesse, j'ai fait de l'alpinisme. Au cours d'une expédition en montagne, nous avons fait une traversée appelée Gondeau. C'est un passage techniquement très difficile. Nous avons planté des pitons et y avons accroché des mousquetons pour faire cette difficile traversée. Nous avons amené nos amis moins habiles pour qu'ils voient nos prouesses. Au milieu de la traversée, il fallait descendre en rappel une paroi impossible à grimper.

• (1050)

Chaque fois qu'on tirait la corde en bas de la traversée, elle s'accrochait à un gros rocher au—dessus. Un bon ami à moi avait fait cette traversée à maintes reprises, et je dois dire que nous faisions les fanfarons. Nous pensions être d'excellents alpinistes. La dernière fois que nous avons fait cette traversée, quand nous avons tiré sur la corde sur ce gros rocher au—dessus de nous, celui—ci s'est détaché et un bloc de granite de 2 000 livres est tombé. Nous avons été chanceux d'en sortir indemnes. Le morceau de granite est tombé sur la vire en dessous de nous, sectionnant la corde. Nous l'avions donc échappé belle.

Je crois que la mauvaise odeur du projet de loi C-22, c'est un peu, selon moi, la corde accrochée au rocher qui surplombe le gouvernement. Cela n'est pas nécessaire. On peut l'éviter facilement.

Pourquoi le Parti réformiste se sent-il si à l'aise avec ce conseil de prévenir la corruption dans ce dossier? Qu'on me comprenne bien! C'est que le Parti réformiste souhaite sincèrement que le gouvernement libéral réussisse. Je sais bien que cela peut en faire sourire d'aucuns. Je veux particulièrement que l'actuel gouvernement ramène le Canada à la raison et qu'il ne trébuche pas sur des obstacles qui ne méritent pas le nom d'obstacles. C'est donc volontiers et ouvertement que je donne ce conseil: cela ne vaut pas la peine de défendre le projet de loi C-22 qui ne sent pas bon.

Voici un exemple qui prouve à quel point je veux le succès du gouvernement. À l'émission *The House*, on a demandé à notre chef s'il n'était pas déçu qu'il n'y ait pas eu de révolte des contribuables après que le ministre des Finances eut déposé son budget. Sa réponse est des plus révélatrices. Il a dit à l'interviewer: «Mon désir, ce n'est pas d'assister à une révolte des contribuables. Mon désir, ce n'est pas d'être témoin de l'échec du budget. Mon désir, c'est plutôt de constater que le Canada fonctionne au palier le plus élevé.»

C'est en ces termes qu'il a exprimé son désir de voir l'actuel gouvernement réussir. Nous serons là pour le rappeler à l'ordre s'il commet une erreur. Or, selon moi, il commet une erreur à propos de ce projet de loi en n'ouvrant pas un processus transparent, comme il l'a promis. Il n'est pas nécessaire de procéder à un grand examen. Il n'est pas nécessaire d'établir une commission royale et tout le tralala. Tout ce qu'il faut, c'est de la transparence.